



PRÉFECTURE DU LOIRET

**Déclaration PAC 2016 - Demande de prise en compte des intempéries du printemps 2016**

N° PACAGE : |0|4|5|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

COMMUNE du siège social : \_\_\_\_\_ n° INSEE\_45\_\_\_\_\_

Nom, prénom ou raison sociale : \_\_\_\_\_

*Merci de cocher et compléter une ou plusieurs proposition(s) suivante(s) puis de compléter le tableau au verso pour les parcelles PAC 2016 concernées.*

Je souhaite signaler l'impossibilité de semer / planter ou re-semer / ré-planter une/des culture(s) principale(s) identifiable(s) entre le 15 juin et le 15 septembre suite à la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, sur une/des parcelle(s) listée(s) au verso\* (colonnes A à E).

Motif de la demande (*rayez la mention inutile et/ou compléter*)

- le sol est encore inondé ou n'est pas ressuyé à la date de cette déclaration
- autres motifs (préciser)

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Je souhaite planter une (des) nouvelle(s) culture(s) en tant que culture principale et demande la modification de ma déclaration PAC 2016 sur une/des parcelle(s) listée(s) au verso. Je complète les colonnes A à G du tableau au verso pour chaque parcelle concernée.

Je porte à la connaissance de la DDT toute autre problématique relative aux conséquences des intempéries sur mon dossier PAC 2016 (difficultés de respecter un engagement MAE/AB...) :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

J'atteste que cette demande ne fait pas suite à une communication par l'administration d'une non-conformité ni à une annonce de contrôle suite à ma demande d'aides PAC 2016.

Je joins à ma demande toute pièce justificative en ma possession (rapport d'expertise etc...).

Le \_\_\_\_\_ 2016 (date)

Nom, qualité du/des signataire(s) (gérant...), cachet pour les sociétés :    Signature(s) :

Document à transmettre à :

Préfecture du Loiret - DDT SADR- 181 rue de Bourgogne 45042 ORLEANS Cedex 1

Commune <b>A</b>	n° Ilot 2016 <b>B</b>	n° parcelle 2016 <b>C</b>	Culture prévue initialement ** (déclaration 2016 – engagement(s) MAE-AB) <b>D</b>	Etat de la parcelle (sol nu, partiellement couvert), précision sur le motif d'absence de la culture principale prévue - <b>E</b>	En cas de resemis- demande de modification : nouvelle culture principale 2016 <b>F</b>	Code culture *** (cf. notice Culture Précisions sous Telepac 2016) <b>G</b>
<i>Exemple FAY</i>	<i>5</i>	<i>21</i>	<i>Culture de C.....</i>	<i>Parcelle non encore ressuyée</i>	<i>Néant (si proposition 1 cochée)</i>	<i>Néant</i>

\* les colonnes F et G ne sont pas à compléter s'il n'y a pas de re-semis de la parcelle, si la 1<sup>e</sup> proposition au recto a été cochée.

\*\* D : En cas d'engagement d'une/de parcelle(s) en MAE(C) ou en agriculture biologique, merci de préciser dans le tableau ou tout document en annexe le code de l'engagement souscrit et le(s) point(s) du cahier des charges que vous ne pourrez pas respecter (par exemple plafond de l'IFT etc.).

\*\*\* G : de préférence, indiquer, en plus du nom de la culture, son code.